



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enquête Mobilité Estivale Cet été, TPM prend le pouls des mobilités



Du 15 juin au 13 septembre 2026, la Métropole Toulon Provence Méditerranée lance une vaste enquête de terrain pour mieux comprendre les déplacements estivaux sur son territoire. Résidents, touristes, excursionnistes ou visiteurs de passage : tout le monde est invité à participer et à contribuer aux politiques de mobilité de demain.

Contact presse : 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / servicepresse@metropoletpm.fr

Une enquête de terrain au plus près des trajets d'été

Comment se déplace-t-on dans la Métropole Toulon Provence Méditerranée quand vient l'été ? Par quels moyens arrive-t-on sur le territoire ? Vers quels lieux se dirige-t-on ? Pour quelles activités ? Avec quels modes de transport ? L'Enquête Mobilité Estivale va apporter des réponses concrètes, recueillies directement auprès de celles et ceux qui se déplacent.

Du 15 juin au 13 septembre 2026, des enquêteurs iront à la rencontre du public sur le terrain pour mieux comprendre les mobilités de la saison estivale. Cette enquête est pilotée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, réalisée par la société TEST, mandatée pour la collecte, avec l'appui méthodologique du CEREMA Méditerranée.

Une enquête ouverte à tous les publics de l'été

L'enquête s'adresse à toutes les personnes présentes dans la Métropole pendant la période estivale : habitants des 12 communes de TPM, visiteurs venus d'autres communes du Var, touristes français ou étrangers, excursionnistes, personnes de passage.

Cette diversité est au cœur de la démarche. En effet, en été, les trajets du quotidien cohabitent avec les déplacements de loisirs, de visites. Le territoire change de rythme et l'enquête permet de mieux le mesurer.



Près de 50 sites pour couvrir les usages du territoire

La collecte se déroule dans les douze communes du territoire : Carqueiranne, Hyères, La Crau, La Garde, La Seyne-sur-Mer, La Valette-du-Var, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Ollioules, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages et Toulon.

Près de 50 sites sont concernés. Ils reflètent la diversité des déplacements d'été : points d'entrée du territoire, plages, ports, espaces naturels, sites patrimoniaux, commerces, hébergements, campings, lieux de restauration et services de proximité.

Dix minutes pour raconter ses déplacements

Les enquêteurs de la société TEST, identifiés par un badge officiel, proposeront un questionnaire court, en face-à-face sur tablette. L'échange durera environ 10 à 12 minutes. L'enquête se déroulera 7 jours sur 7, jours fériés compris, de 9h à 20h.

Les questions porteront sur les déplacements réalisés, les modes de transport utilisés, les lieux fréquentés, les motifs de déplacement et les pratiques de mobilité pendant la journée ou le séjour.

Les réponses sont anonymes et seront exploitées uniquement pour mieux comprendre les mobilités estivales et alimenter les réflexions de la Métropole et de ses partenaires.



L'enquête Mobilité Estivale en pratique

Quand ? Du 15 juin au 13 septembre 2026

Où ? Dans les 12 communes de la Métropole TPM

Comment ? En face-à-face, sur tablette

Durée ? Environ 10 à 12 minutes

Avec qui ? Des enquêteurs de la société TEST, identifiés par un badge officiel

Réponses ? Anonymes et exploitées uniquement pour l'enquête



Contact presse : 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / servicepresse@metropoletpm.fr

L'été, un enjeu majeur pour les mobilités

Le territoire métropolitain vit l'été à un tout autre rythme. Deuxième département touristique de France après Paris, TPM est également la deuxième destination touristique varoise, derrière Saint-Tropez. Chaque année, la Métropole accueille près de 3,5 millions de touristes, avec une saison qui s'étire de mai à septembre. Au plus fort de l'été, la population présente sur le territoire augmente de près d'un quart.

Une saison qui change le rythme du territoire

L'été ne constitue pas simplement une période de fréquentation supplémentaire. Sur le territoire de TPM, il transforme les usages, les horaires, les destinations et parfois les itinéraires. Les déplacements des habitants se poursuivent, mais ils se combinent avec ceux des visiteurs, des touristes en séjour, des excursionnistes et des publics de passage.

Cette situation exerce une pression accrue sur l'organisation des mobilités. Certains sites concentrent davantage de flux, certains accès deviennent plus sensibles et le stationnement peut se tendre. Par ailleurs, les alternatives à la voiture restent encore insuffisamment lisibles pour les publics qui découvrent le territoire.

Cette évolution du rythme saisonnier s'inscrit dans une démarche de gestion plus fine des flux et de préservation des espaces naturels les plus sensibles. À ce titre, le projet Grand Site de France engagé sur la Presqu'île de Giens constitue un levier structurant pour concilier attractivité touristique et protection environnementale. Elle s'accompagne de la mise en place progressive de dispositifs de régulation des usagers, visant à maîtriser la fréquentation, améliorer les conditions d'accueil et garantir la pérennité de ce site d'exception.



Des usages plus difficiles à lire

Les enquêtes classiques décrivent surtout les déplacements des habitants en période ordinaire. Elles apportent une base solide, mais elles ne disent pas tout de l'été.

En saison, les publics sont plus variés et les trajets moins réguliers. Un visiteur arrive parfois en voiture, rejoint une plage à pied, prend un bateau vers une île, utilise un bus pour aller en centre-ville. Un habitant adapte ses horaires ou évite certains itinéraires. Un excursionniste reste le plus souvent une seule journée, mais génère plusieurs déplacements. L'enquête considère cette mobilité d'été comme un sujet à part entière.

Passer des impressions aux données

Embouteillages, stationnement tendu, affluence sur certains sites : ces situations sont connues. Mais pour agir avec justesse, il faut savoir où, quand, comment et pour quels usages elles se produisent.

L'Enquête Mobilité Estivale apporte cette lecture plus fine. Elle aide à distinguer les flux touristiques, les déplacements des habitants, les accès aux loisirs, les trajets de passage et les pratiques propres à certains sites.



Une enquête qui complète le tableau

La Métropole TPM dispose déjà d'une enquête mobilité de référence, l'Enquête Mobilité Certifiée CEREMA (EMC²), menée en 2021-2022 auprès des résidents en période ordinaire. L'Enquête Mobilité Estivale vient enrichir cette connaissance en y ajoutant la dimension touristique et saisonnière. Ensemble, elles offrent à TPM une vision complète des déplacements.

TPM ouvre la voie sur les mobilités estivales

L'Enquête Mobilité Estivale TPM 2026 constitue un cadre original et précurseur. Elle constitue la première enquête de cette ampleur consacrée aux mobilités estivales à l'échelle d'une métropole en France.

Une enquête pour comprendre, décider et agir collectivement

Les grandes enquêtes de mobilité permettent traditionnellement d'observer les déplacements du quotidien, en période ordinaire. Sur un territoire touristique comme TPM, l'été change pourtant fortement les usages : la population présente augmente, les flux se concentrent vers certains sites, les besoins de stationnement évoluent et les réseaux sont davantage sollicités.

En lançant cette enquête, la Métropole souhaite mieux documenter cette réalité saisonnière et disposer d'un outil d'aide à la décision adapté aux spécificités de l'été.



Un futur cadre pour d'autres territoires

Au-delà de TPM, cette démarche a vocation à inspirer d'autres collectivités confrontées aux mêmes enjeux : attractivité touristique, accès aux sites fréquentés, congestion ponctuelle, adaptation de l'offre de transport, préservation des espaces naturels et amélioration de l'expérience des habitants comme des visiteurs.

L'objectif est de faire de cette enquête un cadre utile pour mieux comprendre les mobilités touristiques, saisonnières ou événementielles, sur le territoire métropolitain comme ailleurs en France.

Le CEREMA, garant méthodologique de la démarche

La Métropole TPM s'appuie sur l'expertise du CEREMA Méditerranée (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) pour accompagner la conception et le suivi de l'Enquête Mobilité Estivale.

Son rôle est essentiel : consolider la méthode, veiller à la qualité du dispositif de collecte et garantir la fiabilité des enseignements produits.



Des résultats pour agir collectivement

En objectivant les usages d'été, l'enquête donnera à la Métropole et à ses partenaires des repères concrets pour adapter les mobilités aux réalités du territoire.



Des résultats utiles aux politiques de mobilité

Les résultats de l'enquête permettront d'éclairer les réflexions sur plusieurs enjeux concrets : l'accès aux plages, aux ports, aux gares et aux sites touristiques, l'adaptation de l'offre de transport en période estivale, la gestion des situations de congestion, l'organisation du stationnement et le développement de solutions alternatives à la voiture individuelle.

Ils contribueront également à mieux penser la complémentarité entre les différents modes de déplacement : bus, train, bateau-bus, marche, vélo ou covoiturage.

Une démarche construite et une connaissance partagée avec les acteurs du territoire

Parce que les mobilités estivales concernent de nombreux domaines (déplacements, tourisme, aménagement, environnement, activité économique, gestion des sites fréquentés...) l'enquête s'inscrit dans une logique partenariale. Elle doit permettre de partager une même connaissance des usages et de renforcer le dialogue entre la Métropole, les communes, les partenaires institutionnels, les acteurs du tourisme, les gestionnaires de sites et les opérateurs de mobilité.

Cette connaissance commune permettra de renforcer les synergies territoriales autour d'un objectif partagé : mieux organiser les déplacements pendant l'été, au bénéfice des habitants, des visiteurs et de l'attractivité métropolitaine.



Une enquête au cœur de la stratégie mobilité de TPM

L'Enquête Mobilité Estivale s'inscrit pleinement dans la stratégie portée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée à travers son Plan de Mobilité 2025-2035.

Elle répond plus particulièrement à l'axe C : organiser les mobilités touristiques et événementielles, qui vise à mieux prendre en compte les périodes où le territoire est fortement sollicité : saison estivale, grands événements, fréquentation des sites littoraux, naturels, touristiques ou patrimoniaux.





3 questions à Grégory AUDIBERT

11^{ème} vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée
Délégué à la mobilité et aux déplacements
1^{er} adjoint au Maire de Hyères

Pourquoi lancer une enquête dédiée aux mobilités de l'été ?

« Parce que l'été est un moment important pour notre territoire, et nous voulons le comprendre aussi finement que le reste de l'année. De juin à septembre, la Métropole vit pleinement : quatre déplacements estivaux du département sur dix nous concernent, nos plages, nos ports et nos centres-villes attirent un monde considérable. C'est une richesse, et c'est aussi un formidable terrain d'observation. En allant à la rencontre des habitants comme des visiteurs, là où ils se déplacent, nous nous donnons une longueur d'avance : celle de bâtir nos décisions sur le réel. C'est pourquoi nous avons choisi de mener la première collecte de ce type à l'échelle d'une métropole en France. Car une mobilité bien pensée commence toujours par une connaissance fine des usages. »

Comment l'enquête va-t-elle se dérouler sur le terrain ?

« De la façon la plus simple et la plus directe qui soit : en allant à la rencontre des gens. Tout l'été, des enquêteurs seront présents sur une cinquantaine de sites, des plages aux centres-villes, pour échanger quelques minutes avec les personnes qu'ils croisent. Pas de questionnaire interminable, pas de démarche compliquée : quelques questions concrètes sur les déplacements de la veille, le temps d'une courte conversation. Et je veux le dire clairement : chaque réponse compte. Que l'on habite ici depuis toujours ou que l'on soit de passage pour une semaine, on a quelque chose à apporter. C'est une belle occasion, pour chacun, de contribuer à améliorer les déplacements de demain. J'invite vraiment les habitants comme les visiteurs à jouer le jeu : c'est en quelques minutes que se construit une meilleure connaissance de notre territoire. »

Concrètement, qu'est-ce que cela va apporter aux habitants et aux visiteurs ?

« Une capacité d'agir beaucoup plus précise. Demain, nous saurons quels sites attirent le plus de monde, à quels moments, et par quels moyens chacun s'y rend. C'est ce qui nous permettra de cibler nos efforts là où ils comptent vraiment : renforcer une ligne au bon créneau, aménager un itinéraire cyclable confortable et sécurisé, ouvrir une alternative à la voiture là où elle fera la différence. Pour un habitant comme pour un visiteur, cela se traduira par des déplacements plus simples, plus lisibles, mieux adaptés à la réalité de la saison. C'est exactement ce que les gens attendent d'une politique publique : qu'elle parte et qu'elle parle de leur quotidien. »

